

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 juillet 2015

L'an deux mil quinze, le 6 juillet, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

Etaient présents : M. TAILLEE Gabriel, M. Michel JAUDOUIN, M. Ghislain QUINCHARD, Mme Vanessa DESVALLON, Mme Emmanuelle BOUET, M. Jérôme GIRARDEAU, Mme Clémence DIGUET, M. Etienne GABARD.

Absents excusés : Mme Patricia MONTAS-GODINEAU M. Dominique VERDURE

Absent : Frédéric BARBIER

Secrétaire de Séance : Clémence DIGUET

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 2 juin 2015. Le conseil n'émet aucune objection. Monsieur le maire propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération. Le conseil accepte.

1. DELIBERATION DEPOTS SAUVAGE :

Suite à des dépôts sauvages d'ordures sur la commune, le conseil municipal décide d'instaurer un forfait d'intervention de nettoyage sur la voirie. Le montant sera de 70 €. En cas de récidive, ce montant sera doublé.

2. DELIBERATION SIEML :

Une extension de réseaux électrique a été demandée à Bois Ménard. Une partie du coût est à la charge de la commune soit la somme de 3078 €. Le conseil donne son accord.

3. DELIBERATION CONVENTION URBANISME :

La compétence de l'instruction du Droit des sols n'est plus du ressort de la DDT. Le Grand Saumurois propose de signer une convention avec eux pour assurer cette compétence. Le conseil municipal donne son accord.

4. DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET :

Il est nécessaire de transférer la somme de 1680 € pour les honoraires de l'architecte qui a établi le permis de construire de l'agrandissement du local communal. (+2051-0071 - 020). Deux ordinateurs seront achetés pour l'école. La somme de 500 € sera transférée du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 2183-0062 (matériel de bureau).

5. SUBVENTION GABOL :

Une subvention de 625 € sera versée à l'association GABOL pour la fête de la musique qui a eu lieu le 28 juin.

6. LOGICIELS INFORMATIQUE :

Les logiciels informatiques de gestion communal vont être changés. La société COSOLUCE propose de nouveaux logiciels pour une somme de 4000 € contenant les logiciels ainsi que la formation sur site de la secrétaire

7. POINT SUR LES TRAVAUX :

- les travaux de peinture de la classe commenceront la semaine prochaine. Ils seront réalisés par l'entreprise BOSSARD de Doué la Fontaine.
- les travaux d'agrandissement du local seront effectués en septembre 2015.

8. QUESTIONS DIVERSES :

-Schéma départemental de l'intercommunalité (communes nouvelles,....). Le conseil municipal n'est pas favorable à la proposition du préfet, celle de rattacher la communauté de commune de Noyant au Grand Saumurois. Le conseil municipal précise qu'il n'a pas à se prononcer pour les communes concernées.

-Suite à une réorganisation de la poste , cette dernière demande le prêt d'une salle pour la pause méridienne du facteur. Le conseil donne son accord, et autorise monsieur le maire à signer une convention avec la poste.

- La rencontre des 3 St Macaire et la fête de la musique ont connu un très grand succès.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 7 septembre 2015 à 20 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

Absent

V. DESVALLON

G. QUINCHARD

J.GIRARDEAU

E. BOUET

C. DIGUET

D. VERDURE

Absent

P. MONTAS-GODINEAU

E. GABARD

Absent